



Communiqué de presse – 417/05/2020

D'autres étapes du plan de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie sont mises en œuvre – adaptation ciblée des mesures de protection contre le coronavirus

L'ouverture des restrictions de contact conformément à une décision du gouvernement fédéral et des Länder à un maximum de dix personnes dans les espaces publics / visites de cinéma et manifestations culturelles ainsi que compétitions de sports populaires et de loisirs possibles sous certaines conditions

Le gouvernement du Land annonce :

À partir du samedi 30 mai 2020), d'autres allègements des mesures anti-coronavirus seront appliqués en Rhénanie-du-Nord-Westphalie dans le cadre du plan du gouvernement du Land. Il s'agit notamment de l'ouverture des restrictions de contacts à des groupes de dix personnes au maximum, conformément au dernier accord conclu entre le gouvernement fédéral et les Länder, de la réglementation relative à l'organisation de manifestations dans les cinémas, théâtres, opéras, salles de concert et autres institutions culturelles publiques ou privées, ainsi que des compétitions de sports populaires et de loisirs.

Le Ministre-Président Armin Laschet : « Depuis les premières ouvertures le 20 avril, le nombre de nouvelles infections quotidiennes en Rhénanie-du-Nord-Westphalie a diminué de plus de 75 %. Alors que la moyenne hebdomadaire en avril était encore bien supérieure à 500, le chiffre actuel est de 102 dans tout le Land. Les habitants de notre Land méritent un grand merci. Le comportement responsable et prévenant de la grande majorité des acteurs face à la pandémie de Covid-9 nous permet de mettre en œuvre de nouvelles mesures dans le cadre de notre plan de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Nous pouvons poursuivre notre prudent parcours d'ouvertures progressives et franchir ainsi la prochaine étape vers une normalité responsable. Ce faisant, nous continuerons à miser sur le bon sens et la responsabilité personnelle des citoyens de notre Land. Nous devons continuer à garder nos distances partout là où cela est possible et agir de manière responsable envers nous-mêmes et les autres.

27.05.2020
Page 1 sur 3

Service de presse
Chancellerie d'État 40213
Tél. 0211 837-1134
0211 837-1405
ou 0211 837-1151

presse@stk.nrw.de
www.land.nrw

Le plan de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie prévoit différentes étapes avec des dates cibles pour les différentes zones, qui doivent être mises en œuvre en fonction de l'évolution de l'incidence de l'infection. Cette approche offre aux citoyens de Rhénanie-du-Nord-Westphalie une protection de la santé ainsi qu'une prévisibilité et une fiabilité pour la vie économique et publique. Les ouvertures sont effectuées sous évaluation constante et sous réserve expresse de l'évolution de l'infection. Les données mentionnées ci-dessus sont également des données cibles explicites, et des écarts sont également à supposer.

L'ordonnance correspondante a été annoncée le mercredi 27 mai 2020 et entrera en vigueur le 30 mai 2020. Il est disponible à l'adresse suivante : www.land.nrw

Les nouvelles réglementations en détail

La nouvelle ordonnance de protection contre le coronavirus du gouvernement du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie prévoit les assouplissements suivants à partir du 30 mai 2020 :

1. Restrictions de contact et règles de conduite

Les restrictions de contact existantes seront assouplies conformément à la décision entre le gouvernement fédéral et les Länder du 26 mai 2020 de telle sorte qu'en plus des constellations possibles jusqu'à présent (famille ou deux foyers), un groupe de dix personnes au maximum puisse se réunir dans l'espace public. Cela s'applique à condition que la traçabilité des personnes impliquées dans la réunion soit assurée.

De plus, la règle générale de distance de 1,5 mètre continue à s'appliquer, y compris l'obligation de porter une protection nasobuccale dans certaines zones.

2. Institutions culturelles

Les cinémas, les théâtres, les opéras et les salles de concert peuvent rouvrir aux visiteurs s'ils s'assurent que des mesures d'hygiène et de protection contre les infections sont en place. Cela s'applique également aux zones d'événements en plein air. Un concept spécial d'hygiène et de protection contre les infections est nécessaire si plus d'un quart de la capacité de public normale ou plus de 100 personnes doivent être présentes.

3. Sport

Les groupes de personnes qui sont autorisés à se réunir dans le cadre des restrictions de contact seront également autorisés à participer à nouveau à des sports de plein air sans contact. Dans ce cadre, les compétitions de sports populaires et de loisirs de plein air sont autorisées dans le respect d'un concept d'hygiène et

de protection contre les infections est à nouveau autorisé – y compris l'utilisation de vestiaires et d'installations sanitaires sous certaines conditions. En dehors de cela, les activités sportives, d'entraînement et de compétition avec un contact physique inévitable restent interdites. Les piscines sportives y compris les piscines couvertes, peuvent reprendre leurs activités.

4. Offres de vacances

Les voyages en bus sont à nouveau possibles dans les conditions de contrôle de l'infection. Les élèves peuvent à nouveau passer leurs **vacances d'été** avec des excursions, des camps de vacances, des séjours en ville et des voyages longue distance dans le respect des règles d'hygiène et de protection.

5. Salons, congrès, conférences

Les salons, congrès et conférences sont à nouveau autorisés avec des concepts de protection.

Ce communiqué de presse est également disponible sur Internet à l'adresse Internet du gouvernement du Land www.land.nrw

Remarque générale sur la protection des données